

Miroir (*Heteropterus morpheus*) - M. Poussin

LA LETTRE D'INFO

DES PLANS RÉGIONAUX D'ACTIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

libellules & papillons n°12

ACTION !

Diffusion : NOVEMBRE 2026

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTÉBRÉS

SHNA Observatoire de la faune de Bourgogne

SOMMAIRE

Actions régionales **2**
Actions locales **16**
Actions nationales **26**

ISSN 2493-1284 (en ligne) – **ISSN** 2492-6523 (imprimé)

Coordination : Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI).

Rédaction des articles : Quentin Barbotte (SHNA-OFAB), Magdalena Brugger (SHNA-OFAB), Romain Decoin (ARNLR), Chloé Degabriel (CBNBFC-ORI), Guillaume Doucet (CEN Franche-Comté), Étienne Gaillard (CBNBFC-ORI), Élodie Hémery (CEN Franche-Comté), Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI), Juliette Jobard (SHNA-OFAB), Valérie-Anne Lafont (Opie), Alexandre Mallet (Communauté de communes du Clunisois), Othilia Marotte (CEN Bourgogne) et Emmanuelle Thomas (SHNA-OFAB).

Relecture : Frédéric Mora, Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI) et Magdalena Brugger (SHNA-OFAB).

Mise en page : Justine Amiotte-Suchet et Mélitine Fouché (CBNBFC-ORI).

Édito

Voici une nouvelle année qui se termine, et quelle étrange année ! Sécheresse longue durée et canicules à répétition ont rythmé la saison de terrain.

Ces événements climatiques intenses ont mis à rude épreuve nos chers insectes et les habitats qu'ils fréquentent (les entomologistes aussi !). Comme pour y faire écho, ce nouveau numéro de la Lettre d'info des Plans régionaux d'actions Bourgogne-Franche-Comté en faveur des libellules et des papillons de jour menacés fait notamment un focus sur les projets de Listes rouges en lien avec ces deux groupes d'insectes, qu'il s'agisse des Listes régionales à présent finalisées ou des Listes nationales dont les révisions ont débuté.

Les suivis ont également la part belle dans ce numéro ! Chez les papillons, un protocole national de suivi du nacré de la canneberge a vu le jour. Pour suivre l'évolution temporelle des populations françaises, cinq pages consacrées au Sterf, le suivi participatif dédié aux papillons de jour, ainsi qu'un autre article concernant la mise à jour du protocole relatif aux suivi participatif des libellules, le Steli, vous sont également proposés.

Enfin, pour un peu plus de légèreté, plongez dans les coulisses d'une folle aventure : le projet de réintroduction du fadet des tourbières dans la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray, une première en France concernant ce groupe d'insectes ! Si folle, que l'équipe de l'émission « Sur le front » est venue jusque dans le Doubs tourner des images pour leur prochain documentaire consacré à la disparition des espèces montagnardes.

Et comme toujours pour conclure cet édito, si vous souhaitez contribuer au prochain numéro et diffuser vos actions auprès du réseau régional, n'hésitez pas à prendre contact avec les animateurs des déclinaisons.

Raphaëlle Itrac-Bruneau
(CBNBFC-ORI)

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES LIBELLULES

NOUVELLES STATIONS RECENSÉES EN RÉGION

Au cours de l'année 2026, les investigations menées par le CBNBFC-ORI et la SHNA-OFAB, dans le cadre de diverses études, ainsi que par d'autres structures régionales (Conservatoires d'espaces naturels, Ligue pour la protection des oiseaux, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Fédérations départementales des chasseurs, animateurs de sites Natura 2000, Opie Franche-Comté, Groupe invertébrés Bourgogne…) et le concours de bénévoles ou d'observateurs indépendants, ont amené à découvrir de nouvelles stations d'espèces menacées inscrites dans le PRA. Cette année, 15 espèces sont concernées dont 7 espèces de « priorité nationale » et 8 de « priorité régionale ».

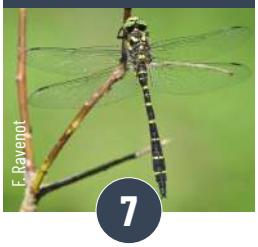
Attention toutefois ! Bien que positives, ces découvertes ne doivent pas masquer la réalité, à savoir des espèces pour la plupart toujours en déclin ou présentant un état de conservation régional stable mais globalement défavorable. Elles traduisent par ailleurs le besoin de poursuivre l'acquisition des connaissances nécessaires à l'établissement du statut et de la dynamique de ces espèces menacées.

**En l'état des connaissances actuelles, certains lots de données étant encore en cours d'intégration dans les bases de données au moment de la rédaction de cette lettre d'information.*

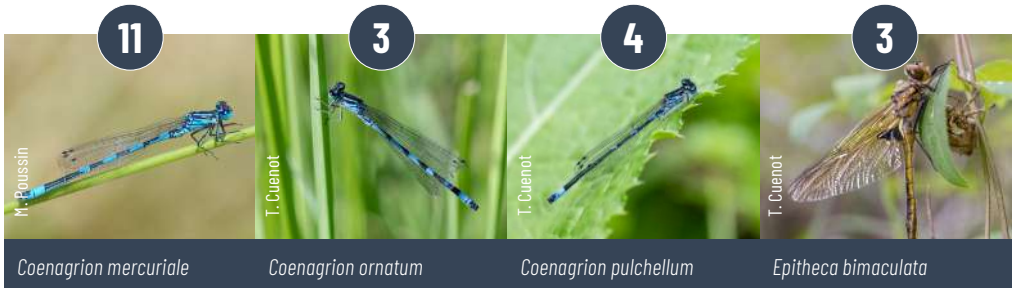


Aeshna isoceles

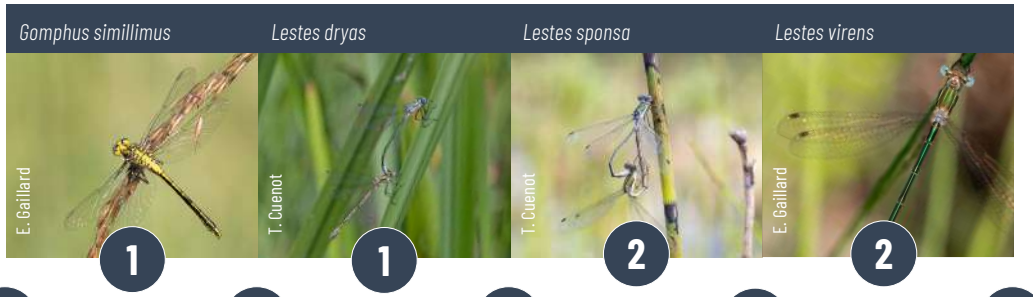
Cordulegaster bidentata

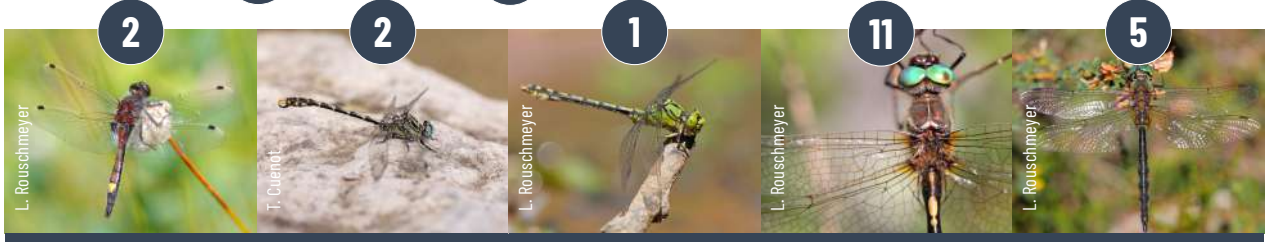


ACTIONS RÉGIONALES



Coenagrion mercuriale | *Coenagrion ornatum* | *Coenagrion pulchellum* | *Epitheca bimaculata*





Leucorrhinia pectoralis | *Onychogomphus uncatus* | *Ophiogomphus cecilia* | *Oxygastra curtisii* | *Somatochlora flavomaculata*

Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI), Magdalena Brugger & Quentin Barbotte (SHNA-OFAB)

UNE NOUVELLE FICHE TECHNIQUE RÉGIONALE DÉDIÉE AUX LIBELLULES DES PLANS D'EAU

La Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les régions françaises qui concentre le plus de plans d'eau. Parmi les libellules qui évoluent au sein de ces milieux stagnants, plusieurs espèces patrimoniales, rares et menacées, emblématiques de ces milieux humides diversifiés, sont protégées. Le maintien et le renforcement des réseaux de milieux stagnants en bon état de conservation, ainsi que des milieux terrestres attenants, se révèlent alors indispensables pour préserver les populations existantes mais aussi pour permettre aux espèces de trouver de nouveaux sites de reproduction.

Aussi, pour donner suite à la première fiche dédiée aux libellules des petits cours d'eau, une seconde fiche sur les espèces des plans d'eau vient compléter la série afin de mieux comprendre les relations entre ces insectes et les milieux stagnants.

Sept espèces sont principalement concernées, l'aeschne isocèle (*Aeshna isoceles*), la cordulie à deux taches (*Epitheca bimaculata*), la leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*), la leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), la leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*), le leste fiancé (*Lestes sponsa*) et le sympétrum vulgaire (*Sympetrum vulgatum*). Les milieux stagnants temporaires ont également été abordés, permettant de mettre en lumière d'autres espèces menacées telles que le sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum*), le sympétrum noir (*Sympetrum danae*), l'aeschne des joncs (*Aeshna juncea*), le leste des bois (*Lestes dryas*), le leste sauvage (*Lestes barbarus*), le leste verdoyant (*Lestes virens*), l'agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) et l'agrion hasté (*Coenagrion hastulatum*).

Ce document de 20 pages illustre la diversité de ces milieux stagnants en région et détaille plusieurs libellules patrimoniales qui leur sont associées. Une partie finale est consacrée aux opérations de gestion favorables aux libellules selon différents contextes et aux outils que tout un chacun peut mettre en place pour leur prise en compte.

Et pour aller plus loin, la fiche présente également le Plan régional d'actions en faveur des libellules, animé conjointement par le CBNBFC-ORI et la SHNA-OFAB.

Retrouvez ce nouvel outil technique en ligne sur le site du CBNBFC-ORI !

Découvrez la diversité des plans d'eau et libellules associées !





Chloé Degabriel &
Raphaëlle Irlac-Bruneau (CBNBFC-ORI)

G. Doucet

A MÉLIORER LA CONNAISSANCE

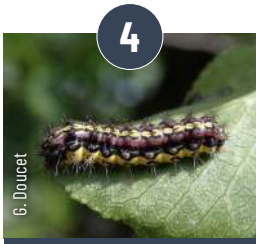
ACTIONS RÉGIONALES

EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

NOUVELLES STATIONS RECENSÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

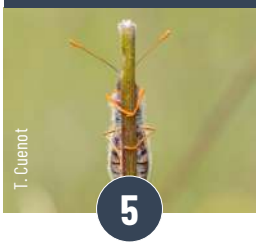
Au cours de l'année 2026, les investigations menées par le CBNBFC-ORI et la SHNA-OFAB, dans le cadre de diverses études, ainsi que par d'autres structures régionales (Conservatoires d'espaces naturels, Ligue pour la protection des oiseaux, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Fédérations départementales des chasseurs, animateurs de sites Natura 2000, Opie Franche-Comté, Groupe invertébrés Bourgogne…) et le concours de bénévoles ou d'observateurs indépendants, ont amené à découvrir de nouvelles stations d'espèces menacées inscrites dans le PRA. Cette année, 11 espèces sont concernées dont 4 espèces de « priorité nationale » et 7 de « priorité régionale ».

Attention toutefois ! Bien que positives, ces découvertes ne doivent pas masquer la réalité, à savoir des espèces pour la plupart toujours en déclin ou présentant un état de conservation régional stable mais globalement défavorable. Elles traduisent par ailleurs le besoin de poursuivre l'acquisition des connaissances nécessaires à l'établissement du statut et de la dynamique de ces espèces menacées.

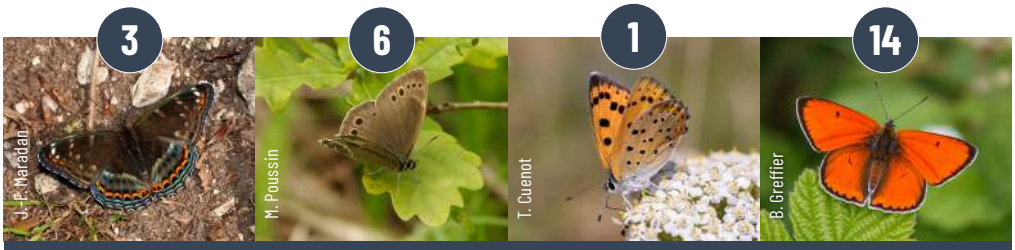


Aglaope infausta

Euphydryas aurinia



**En l'état des connaissances actuelles, certains lots de données étant encore en cours d'intégration dans les bases de données au moment de la rédaction de cette lettre d'information.*



Limenitis populi — *Lopinga achine* — *Lycaena alciphron* — *Lycaena dispar*



Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI), *Magdalena Brugger & Quentin Barbotte* (SHNA-OFAB)


M. Bez

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROTOCOLE STERF EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le protocole Sterf (Suivi temporel des rhopalocères de France) est un programme de science participative visant à quantifier l'évolution temporelle des populations de papillons de jour communs de l'Hexagone dans le but de fournir un outil d'évaluation de la santé des communautés de papillons diurnes.

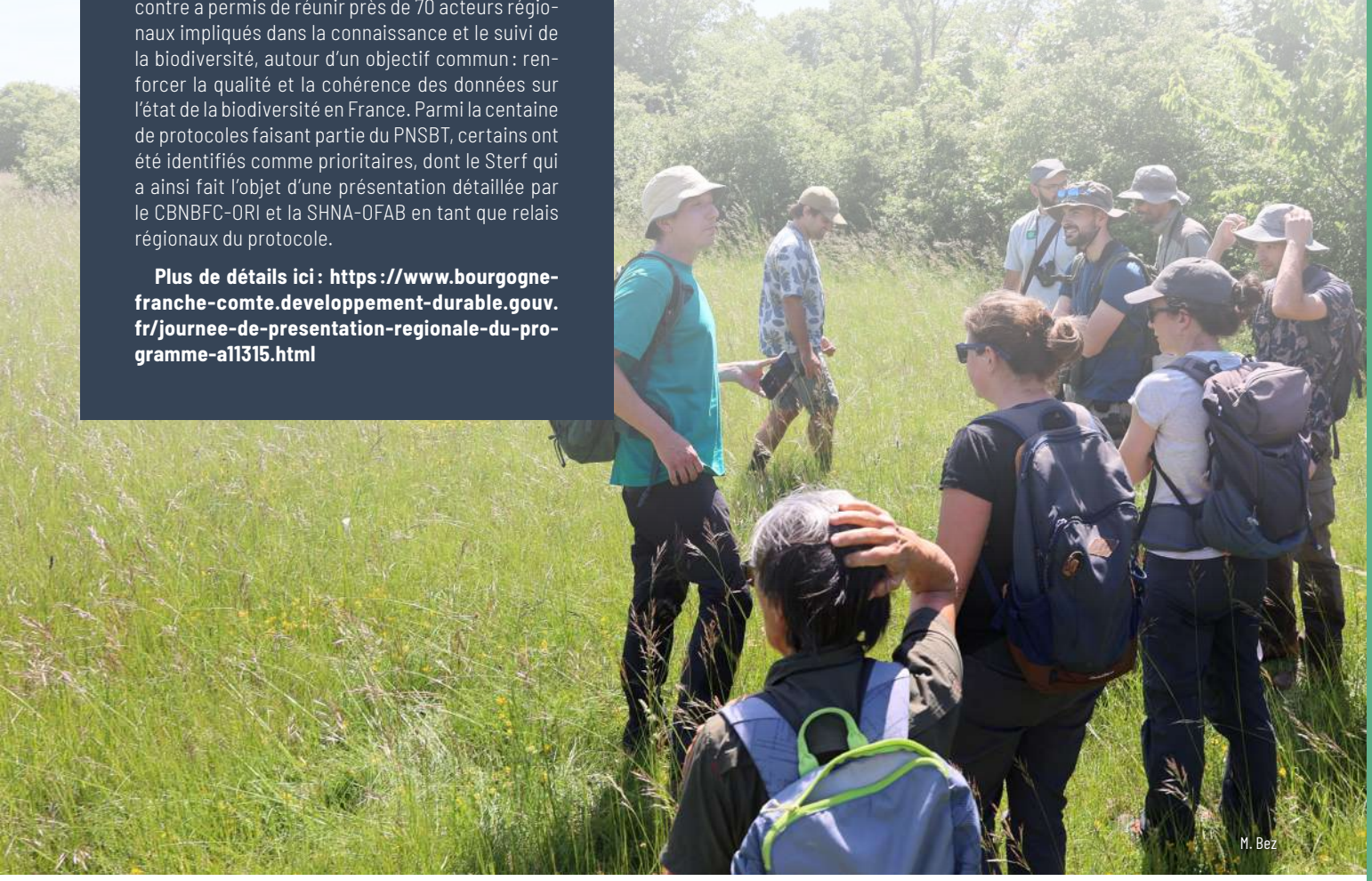
C'est donc un **projet à long terme et à vocation nationale** qui a pour objectif de mettre en relation les variations d'abondance des espèces suivies avec les modifications environnementales, par exemple la transformation des milieux par l'agriculture et l'urbanisation, ou le changement climatique. À l'échelle européenne, ces données sont agrégées avec celles d'autres protocoles similaires existant dans d'autres pays pour fournir des tendances à plus grande échelle grâce au programme European Butterfly Monitoring Scheme (eBMS).

En outre, en fournissant des données quantifiables et factuelles, les suivis Sterf réalisés en Bourgogne-Franche-Comté contribuent à alimenter les réflexions sur les tendances des populations locales, dont nous avons besoin notamment pour l'élaboration des Listes rouges régionales !

Une journée d'échange sur le Programme National de Surveillance de la Biodiversité Terrestre (PNSBT) a été organisée le 24 février 2026 par le Service Biodiversité Eau Patrimoine (SBEP) de la DREAL dans ses locaux de Dijon (21). Cette rencontre a permis de réunir près de 70 acteurs régionaux impliqués dans la connaissance et le suivi de la biodiversité, autour d'un objectif commun : renforcer la qualité et la cohérence des données sur l'état de la biodiversité en France. Parmi la centaine de protocoles faisant partie du PNSBT, certains ont été identifiés comme prioritaires, dont le Sterf qui a ainsi fait l'objet d'une présentation détaillée par le CBNBFC-ORI et la SHNA-OFAB en tant que relais régionaux du protocole.

Plus de détails ici : https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/journee-de-presentation-regionale-du-programme-a11315.html

Mis en place en 2006, ce programme est co-animé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et s'intègre dans le cadre plus général de l'observatoire de biodiversité Vigie-Nature. Son protocole a récemment été actualisé (mars 2026) pour permettre une meilleure prise en main par l'observateur.


M. Bez



ACTIONS RÉGIONALES

UN PROTOCOLE SIMPLE

L'objectif est de suivre les populations de papillons de jour (et accessoirement d'hétérocères diurnes) le long de transects (circuits fixes) définis sur un ou plusieurs sites, en réalisant **au moins 4 passages répartis au cours d'une année** (soit une visite par mois en mai, juin, juillet et août) et espacés d'au moins 15 jours. Lorsque les conditions météorologiques permettent la réalisation du protocole, l'observateur relève à chaque passage et de la manière la plus exhaustive possible toutes les espèces (ou groupes d'espèces) observées le long des transects.

Sont pris en compte tous les **rhopalocères dont les adultes sont facilement reconnaissables à distance**, sans qu'il y ait de nécessité de les capturer pour la détermination (l'observateur étant libre de contrôler au besoin un exemplaire jugé douteux pour confirmer sa détermination). Ce choix est nécessaire pour que les transects soient parcourus en un temps réduit (environ 10 minutes) et que les identifications soient certaines. Certaines espèces difficiles peuvent être regroupées pour les comptages. Ainsi, **il n'est pas nécessaire d'être un lépidoptériste chevronné et expérimenté pour participer !**

DURÉE DE L'ÉTUDE

Pour que les données collectées puissent être exploitables et permettent de répondre aux objectifs fixés, il est nécessaire que cette étude soit poursuivie sur de nombreuses années pour pouvoir détecter des tendances. **Nous encourageons donc les observateurs souhaitant s'engager dans la démarche à envisager des suivis sur plusieurs années consécutives.**

DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER PAS-À-PAS

Depuis 2023, de nombreux outils ont été créés et adaptés en français afin de rendre accessible à tout un chacun la prise en main de ce protocole : le site de l'eBMS traduit en français, une application mobile ButterflyCount sur Android et iOS, des guides d'identification, un guide pour le suivi et la saisie des transects et un serveur Discord fraîchement créé pour toutes questions ou partage d'expériences. Voilà de quoi suivre les papillons tout en contribuant à la science !

Retrouvez tous ces outils et bien plus sur **https://papillons.pnaopie.fr/sterf/** et **https://butterfly-monitoring.net/fr**

En outre, depuis 2026, les suivis réalisés en Bourgogne peuvent être directement saisis sur le module dédié au protocole sur la plateforme Neomys naturalistes de la SHNA-OFAB.

Toutes les informations nécessaires pour la création de votre compte et la saisie de vos données sont à retrouver sur **https://www.shna-ofab.fr/neomys-base-de-donnees/qu-est-ce-que-neomys/neomys-naturalistes/**

LE POINT SUR LE PROTOCOLE DANS LA RÉGION

En France, le nombre de sites suivis est très disparate entre les régions, mais aussi au sein même des régions. Concernant la Bourgogne-Franche-Comté, une quarantaine de sites ont été suivis depuis le lancement du protocole en 2006. Beaucoup d'entre eux ont cependant été abandonnés. **Une synthèse des sites Sterf réalisée au cours de l'année 2025 a montré que seuls 27 sites sont toujours suivis à travers tout le territoire régional**, principalement dans le Doubs, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Aucun n'est recensé dans le Territoire de Belfort, tandis que l'Yonne, le Jura et la Haute-Saône ne comptent qu'un seul site suivi. Notons enfin que plusieurs sites sont parcourus assidûment depuis une vingtaine d'année, ce qui en fait des secteurs très intéressants pour le programme !

Pour qu'un indicateur régional (et par ricochets national) puisse être pertinent, l'équipe de Vigie-Nature a montré qu'il faudrait suivre un minimum de **10 à 12 sites par département, soit entre 80 et 96 sites pour l'ensemble de la région**. Il apparaît donc qu'il manque un nombre important de stations au regard des objectifs fixés. Par ailleurs, la grande majorité des sites suivis sont localisés au sein de périmètres protégés et/ou gérés en faveur de la biodiversité. Or, pour que l'outil d'évaluation de la santé des communautés de papillons diurnes fournisse des résultats fiables et satisfaisants, **l'ensemble des sites suivis à l'échelle régionale dans ce type de périmètre ne devrait pas dépasser 30%. De ce fait, la majorité des suivis doivent être réalisés en dehors de ces secteurs. Aussi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour s'investir dans le programme et contribuer au projet !**

COMMENT PARTICIPER ?

Vous souhaitez participer au protocole en Bourgogne-Franche-Comté ? N'hésitez pas à contacter l'un des animateurs nationaux du programme auprès de l'Opie ou du MNHN, ou l'un des relais régionaux auprès de la SHNA-OFAB pour la Bourgogne ou du CBNBFC-ORI pour la Franche-Comté.

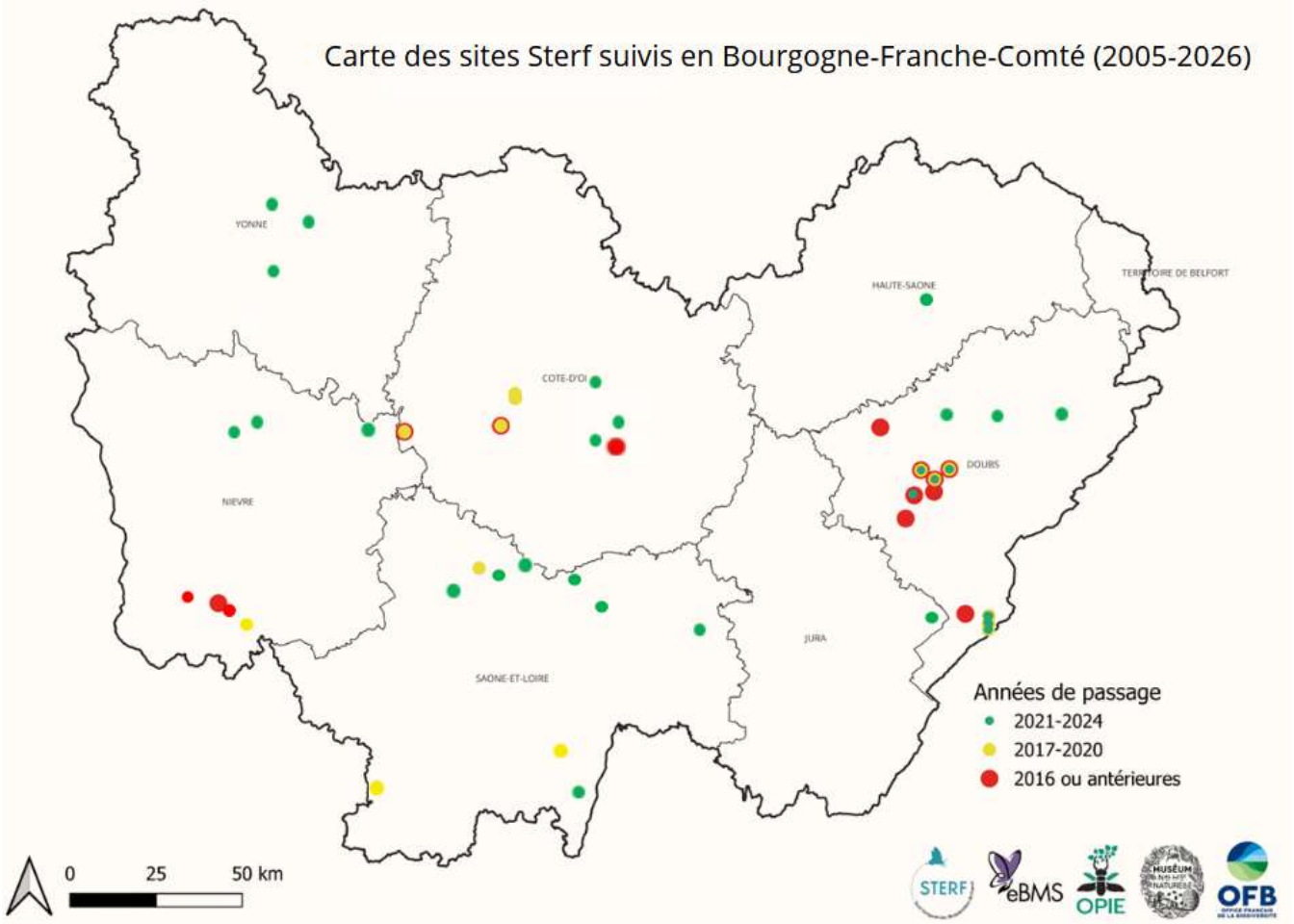
Animateur national : **Mathieu de Flores** (Opie / mathieu.deflores@insectes.org), avec l'appui du MNHN pour les analyses statistiques.

Animatrices régionales : **Magdalena Brugger** pour la Bourgogne (SHNA-OFAB / magdalena.brugger@shna.fr) et **Raphaëlle Itrac-Bruneau** pour la Franche-Comté (CBNBFC-ORI / raphaelle.itrac-bruneau@cbnbfc.fr).

DES FORMATIONS POUR LES VOLONTAIRES

Afin d'encourager la mise en place du protocole dans la région, plusieurs journées de formation ont été proposées :

- le 25 avril 2026 à Saulieu (21). Cette formation a permis de faire le point sur le protocole récemment actualisé et ses objectifs, mais également de le mettre en pratique sur les sentiers de la maison du Parc naturel régional du Morvan, située sur la commune de Saint-Brisson (58). Cette journée a été l'occasion de répondre aux nombreuses questions des sept participants, mais aussi de tester le module dédié au protocole Sterf sur l'outil de saisie Neomys naturalistes mis à disposition par la SHNA-OFAB. Cet outil a fait l'objet quelques jours auparavant d'une présentation via un webinaire destiné aux personnes qui souhaitaient intégrer leurs observations à cet outil.



- le 23 mai 2026 dans les locaux de la LPO BFC à Vesoul (70) et en présence de l'animateur national du programme, Mathieu de Flores (Opie). Onze participants sont venus découvrir le protocole et poser toutes les questions que soulevaient la mise en place d'un tel suivi. Elle s'est déroulée en salle le matin, puis sur le terrain l'après-midi afin de suivre concrètement le déroulé d'un relevé avec des « Sterfistes » en action. La journée a été construite en partenariat entre le CBNBFC-ORI, l'Opie et la LPO BFC.

Ces formations auront permis le lancement de nouveaux Sterf dans la région. Ainsi, **16 sites sont actuellement suivis côté Bourgogne et 18 côté Franche-Comté, soit un total de 34 sites pour l'ensemble de la région**. Si ces résultats n'ont pas encore permis d'atteindre les objectifs demandés à l'échelle nationale, ils permettent toutefois de s'en approcher pour certains départements, comme la Saône-et-Loire qui compte désormais 7 suivis en cours, ou même de les dépasser dans le Doubs avec 16 sites suivis actuels. Ces résultats restent donc encourageants pour la première année de lancement de ce suivi en Bourgogne-Franche-Comté.

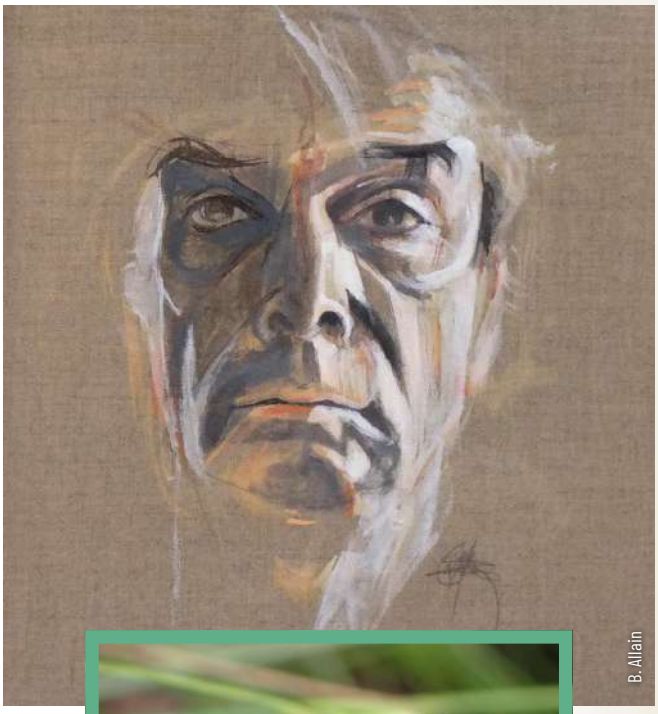
La dynamique autour du Sterf se poursuit en région avec l'accompagnement des participants par les deux structures référentes, et devrait prendre de l'ampleur avec le lancement du programme européen « European Union Pollinator Monitoring Scheme » (EU PoMS), dont le déploiement officiel est prévu d'ici le printemps 2027. Ce programme, qui vise à décrire les tendances et l'état des populations de pollinisateurs ciblés dont les papillons de jour, prévoit en effet la création de 120 nouveaux sites de suivi Sterf sur l'ensemble du territoire français, dont 13 pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI) & *Magdalena Brugger* (SHNA-OFAB)

ACTIONS RÉGIONALES

INTERVIEW D'UN STERFISTE

Mesurer les impacts du changement climatique sur nos écosystèmes n'est pas réservé qu'aux spécialistes. À travers le protocole Sterf, des citoyens de tous âges parcourent les prairies pour identifier et recenser les papillons de jour. Aujourd'hui, nous partons en Bourgogne, dans la Nièvre, pour donner la parole à Bruno Allain, un passionné de nature qui a décidé de prêter main-forte à la science en appliquant pour la première fois cette année le protocole Sterf près de chez lui. Il nous raconte son expérience sur le terrain, entre rigueur scientifique et émerveillement. Entretien.


B. Allain


R. Itrac-Bruneau

Thècle du prunier (*Satyrium pruni*)

Depuis mon enfance, je suis fasciné par le monde des insectes. Cela fait quelques années que j'ai entendu parler du Sterf, soit par l'intermédiaire de l'Opie (j'avais participé à des recensements de rhopalocères), soit par celui de l'ALF (Association des Lépidoptéristes de France) dont certains membres s'adonnent à ce suivi, et dernièrement par la SHNA-OFAB et le GIB (Groupe Invertébrés de Bourgogne).

J'habite 6 mois de l'année sur la commune de Challement dans la Nièvre depuis 2019. J'ai tout de suite entrepris de faire un inventaire des papillons dans un périmètre d'une quinzaine de kilomètres (canton de Brinon-sur-Beuvron) et de repérer des biotopes intéressants. En 7 ans, j'ai dénombré 76 espèces de rhopalocères, certaines vues qu'une seule fois : *Erebia aethiops* ou *Lycaena dispar*... Il s'agissait de faire un état des lieux, de « mesurer » la diversité, d'établir s'il y avait des îlots à surveiller et à préserver. J'ai commencé à entrer ces observations dans le site de la SHNA-OFAB, maintenant *Neomys* naturalistes. Je me suis inscrit au GIB et j'ai rencontré d'autres entomologistes de la région. Nos discussions m'ont amené à aller plus loin dans la « mesure » et donc... à compter. Il est important pour moi que ces observations que je note par passion servent à quelque chose. Le Sterf est le protocole idéal pour cela.

J'ai une bonne connaissance des papillons de jour européens, acquise au fil du temps (50 ans...). En France, je peux déterminer au vol une grande partie d'entre eux et quasi la totalité s'ils sont posés, sauf les espèces « jumelles » (cf. *hyale/alfacariensis* ou *athalia/celadussa*...) et les Hespérides du genre *Pyrgus*. Il m'est évidemment indispensable d'attraper au filet certaines espèces, notamment les lycènes, pour confirmer la détermination puis de les relâcher.

Le protocole Sterf est simple. Connaissant bien les deux lieux sur lesquels j'avais choisi de travailler, j'ai déterminé les transects aisément avec l'aide de Magdalena. Le fait de pouvoir déterminer à vue un grand nombre d'espèces facilite le compte. La nécessité d'attraper certaines au filet et de les manipuler ralentit évidemment l'avancée. Le temps de 10 minutes de marche est du coup « élastique ». Parfois certaines espèces pullulent. Par exemple cette année dans l'ombre des haies lors de la canicule, s'envolaient des nuages de *Maniola jurtina* et d'*Aricia agestis*. Le compte de grands nombres (au-delà de 15 ou 20) devient plus approximatif. Par ailleurs, je suis toujours tenté de le prolonger ou de rajouter une espèce non vue dans le temps imparti mais arrivée juste après... ou passée juste avant...

Cette première année de suivi m'a amené à regarder autrement, à faire davantage attention à des espèces courantes, à observer plus

précisément. J'aime également le temps d'arrêt nécessaire entre deux transects : une pause joyeuse. Il ne s'agit plus de rechercher l'espèce inattendue. En vérité elle se révèle. Par exemple la découverte de *Satyrium pruni* dans mon jardin. Il est vrai que l'année 2026 a été favorable à cette espèce. Il faut aussi faire un minimum de 4 visites sur les lieux. Ces passages récurrents obligent à mieux appréhender les biotopes, à voir leur évolution entre avril/mai et septembre, à relever la succession des espèces, les différentes générations, etc. Cela me permet d'approfondir la connaissance que j'avais de ces territoires.

Je suis artiste. Je pense avoir attrapé mes premiers papillons quand j'avais 8 ans. La diversité des formes, la complexité des couleurs des insectes sont une source d'inspiration pour le plasticien que je suis. Davantage peut-être, la passion de l'entomologie est un apprentissage du regard et de l'écoute. Le monde qui m'entoure provoque un choc en moi. C'est ce choc, passant par mon « alambic perso », qui me met en mouvement et me projette dans la création. Mon site : www.brunoallain.com

Bruno Allain



Maniola jurtina - C. Degabriel

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

ACTIONS RÉGIONALES



Pyrrhosoma nymphula - T. Cuenot



EN FAVEUR DES LIBELLULES ET DES PAPILLONS DE JOUR

LES INSECTES VOIENT ROUGE

Nous vous en parlions déjà dans le 9ème numéro de la Lettre d'info au travers d'un appel à contribution pour la consolidation des jeux de données servant à l'élaboration des Listes rouges régionales relatives aux libellules et aux papillons de jour et zygènes. Ça y est, les travaux de synthèse et d'analyse concernant ces deux groupes sont terminés et nous sommes en mesure de vous présenter les résultats validés par le CSRPN et labellisés par l'UICN !

Des documents de synthèse rédigés en 2026 présentent la démarche générale (contexte et méthodologie) ainsi que les résultats accompagnés de quelques exemples. Ils sont disponibles sur les sites du CBNBFC-ORI, de la SHNA-OFAB et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

LES PAPILLONS DE JOUR ET ZYGÈNES

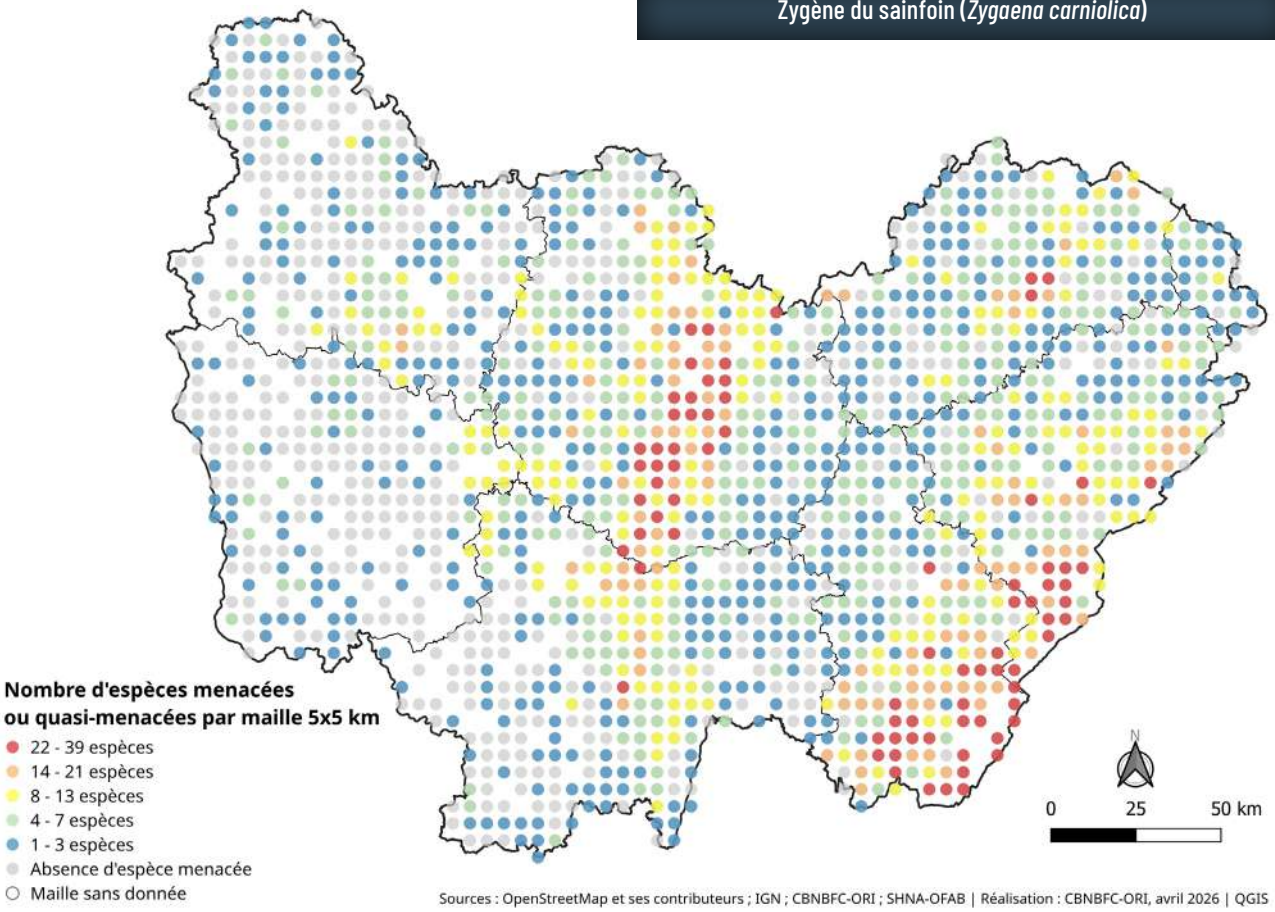
PRÈS D'UN TIERS DES ESPÈCES MENACÉES DANS LA RÉGION

Sur les 161 espèces évaluées appartenant aux groupes des papillons de jour et zygènes, **29,2% (soit 47 espèces) sont actuellement considérées comme menacées de disparition à plus ou moins court terme en région Bourgogne-Franche-Comté** : 5 « en danger critique » (CR), 30 « en danger » (EN) et 12 « vulnérables » (VU). À ces dernières s'ajoutent 33 espèces « quasi menacées » (NT) : leur déclin a déjà débuté, mais elles ne remplissent pas encore toutes les conditions pour être classées dans une catégorie plus élevée. Les populations de ces espèces sont donc à surveiller de près, afin d'être en mesure d'apporter plus d'éléments concrets lors de la prochaine évaluation.



Zygène du sainfoin (*Zygaena carniolica*)

ACTIONS RÉGIONALES



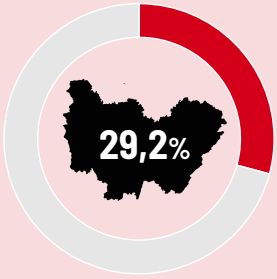
CHIFFRES CLÉS

355 785
DONNÉES MOBILISÉES

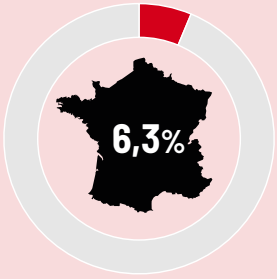
PÉRIODE ÉVALUÉE :
DE **2014**
À **2023**

ESPÈCES ÉVALUÉES :
140 PAPILLONS DE JOUR
ET 21 ZYGÈNES
(DONT 47 SONT MENACÉES)
161

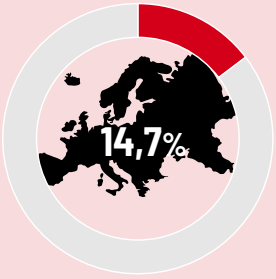
6 ESPÈCES ÉCARTÉES DE L'ANALYSE



ESPÈCES MENACÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (2025)



ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE (2012)*



ESPÈCES MENACÉES EN EUROPE (2025)*

** Ne prennent pas en compte la famille des zygènes.*

Enfin, 3 espèces sont considérées comme éteintes régionalement : le fadet des laîches (*Coenonympha oedippus*), la piéride des biscutelles (*Euchloe crameri*) et le sablé du sainfoin (*Polyommatus damon*).

Pris séparément, 28,6% des papillons de jour régionaux sont menacés. Ce chiffre s'élève à 33,3% pour les zygènes.

RESPONSABILITÉ DES TERRITOIRES DANS LA CONSERVATION DES PAPILLONS MENACÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dans la région, les espèces menacées de disparition sont largement réparties à travers le territoire. Certains secteurs affichent cependant une plus grande richesse en papillons menacés. Ainsi, en raison de la présence d'habitats parfois exceptionnels et localement connectés, les coteaux calcaires situés entre Dijon et Mâcon, les pelouses de la région vésulienne et le massif du Jura concentrent un grand nombre de ces taxons et portent de fait une forte responsabilité.

Dans une moindre mesure se démarquent également le secteur de l'Avallonnais, le massif du Morvan, le Châtillonnais ainsi que le plateau des Mille étangs. L'ensemble de ces secteurs constituent des cœurs de biodiversité régionale, riches d'une faune exceptionnelle, qu'il s'avère plus que jamais nécessaire de préserver.

Enfin, les secteurs ne présentant pas ou peu d'espèces menacées affichent souvent des habitats plus fortement dégradés. S'ils sont fréquentés par des espèces parfois qualifiées d'« ordinaires », ils doivent tout de même faire l'objet d'une grande vigilance afin de préserver les populations locales d'un déclin futur.


Lysandra bellargus - C. Degabriel

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

ACTIONS RÉGIONALES

LES LIBELLULES

DES ESPÈCES EN DANGER...

La chute des populations de libellules, constatée depuis plusieurs décennies, est la conséquence directe de la dégradation et de la disparition des milieux aquatiques. Bien que des actions de préservation et de restauration soient menées sur ces habitats, les menaces qui pèsent sur ces insectes sont encore nombreuses (drainage, chenalisation, comblement, empoissonnement...). Les Listes rouges UICN sont un moyen efficace de mesurer sur une période et un territoire donnés l'effet de ces menaces sur ces espèces. Basés sur une méthodologie stricte, ces documents évaluent le risque d'extinction d'espèces animales ou végétales et permettent ainsi d'appuyer et légitimer les décisions de politiques publiques en matière de biodiversité. Des Listes rouges ciblant les Odonates avaient une première fois été établies en 2013 en Franche-Comté et en 2015 en Bourgogne, avant la fusion des régions. Ces documents étant réactualisés en moyenne tous les 10 ans, la SHNA-OFAB et le CBNBFC-ORI ont entrepris en 2024 un nouveau projet de Liste rouge pour ce taxon, cette fois à l'échelle de la grande région Bourgogne-Franche-Comté. Financé par l'État au travers du Fonds vert, ce projet a abouti à la publication cette année d'une Liste rouge régionale des libellules et d'un livret de synthèse dédié.

... MAIS LESQUELLES ?

Ce travail de Liste rouge a permis de mettre en évidence les espèces en voie de disparition en Bourgogne-Franche-Comté : sur les 73 espèces d'Odonates évaluées, **27% (soit 20 espèces) sont aujourd'hui considérées comme menacées d'extinction** (soit CR, EN ou VU). Ce chiffre atteint 41% en prenant en compte les espèces « quasi menacées » (NT). Une espèce voit également son statut changer depuis les dernières évaluations : la cordulie alpestre (*Somatochlora alpestris*), non revue depuis 2000 malgré des prospections ciblées, est aujourd'hui considérée comme éteinte à l'échelle régionale (statut « RE »). Ces espèces en déclin sont réparties sur l'ensemble du territoire et retrouvées dans tous les types de milieux aquatiques : du grand cours d'eau au petit ru, étang, lac, tourbière... La région porte une forte responsabilité quant à la préservation de ces espèces, et il convient par conséquent à chaque acteur œuvrant pour la biodiversité sur le territoire de mener des actions en leur faveur.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES

Ophiogomphus cecilia (CR)

Dans la région, la répartition de cette espèce est bien connue : elle fait notamment l'objet de suivis dans le site N2000 Val de Loire Nivernais et la Réserve naturelle régionale (RNR) Loire Bourgogne par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB), et des prospections ont également été réalisées sur le Hérisson dans le Doubs. Depuis la dernière évaluation en Bourgogne où elle était considérée Vulnérable (VU) (et Données insuffisantes (DD) en Franche-Comté), ses habitats ont continué de se dégrader (sécheresses répétées, pollutions agricoles et domestiques, etc.). La tendance dans la région est similaire à la tendance nationale, qui révèle un déclin de 93% des effectifs de *O. cecilia* sur la période 2015-2023 (Baeta, comm. pers. 2025). En Bourgogne-Franche-Comté, l'espèce est donc à présent considérée comme En danger critique (CR).



Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*)

Oxygastra curtisii (NT)

Le statut de la cordulie à corps fin pour cette nouvelle Liste rouge se calque sur l'ancien statut de la Bourgogne, à savoir que l'espèce est aujourd'hui considérée comme quasi menacée dans la région (NT – et VU pour l'ancienne Liste rouge de Franche-Comté). Même si la tendance calculée d'après les données est à la hausse, expliquée par un très gros effort de prospection sur la période évaluée, on estime que l'espèce est bel et bien en déclin dans la région. Cette chute est notamment expliquée par la réduction de linéaires favorables à cette libellule par altération de la ripisylve (augmentation de la coupe et de la taille réduisant le couvert arboré).

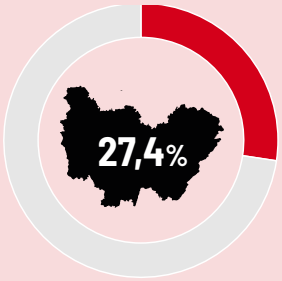
CHIFFRES CLÉS

114 478
DONNÉES MOBILISÉES

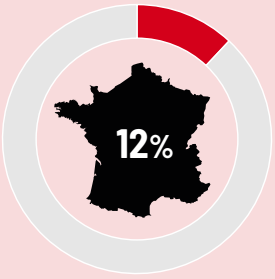
PÉRIODE ÉVALUÉE :
DE **2014**
À **2023**

ESPÈCES ÉVALUÉES :
25 ZYGOPTÈRES
ET 48 ANISOPTÈRES
(DONT 20 SONT MENACÉES)
73

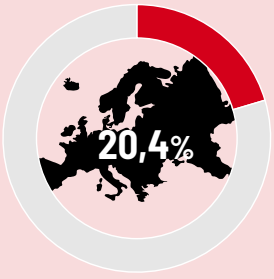
3 ESPÈCES ÉCARTÉES DE L'ANALYSE



ESPÈCES MENACÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (2025)



ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE (2016)*



ESPÈCES MENACÉES EN EUROPE (2024)*

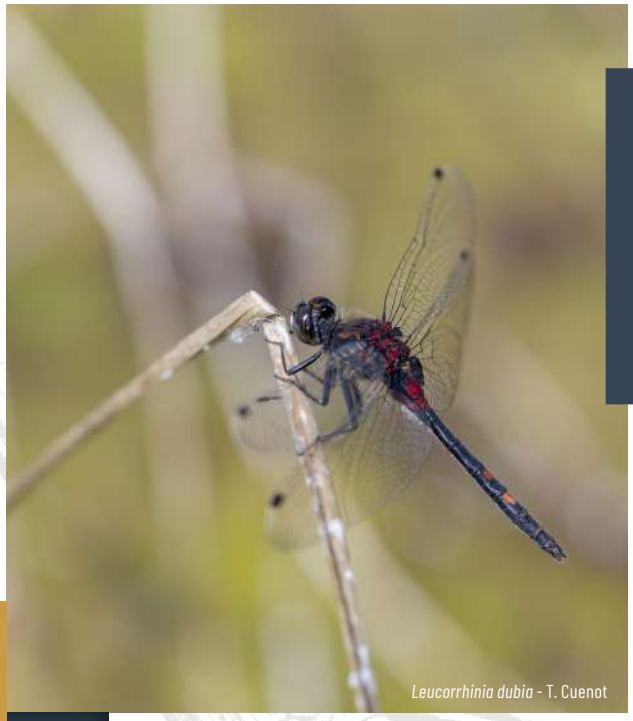
Nous tenons à remercier une nouvelle fois tous ceux qui parcourent les paysages de la région à la recherche de ces insectes et qui transmettent leurs données d'observation sur des bases de données régionales. Merci également à l'ensemble des membres des comités d'experts ayant rendu possibles les évaluations ainsi qu'à l'UICN pour son expertise et ses remarques avisées.

Raphaëlle Iliac-Bruneau (CBNBFC-ORI) &
Magdalena Brugger (SHNA-OFAB)


A. Rufoni

Cordulie à deux taches (*Epitheca bimaculata*)

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE



Leucorrhinia dubia - T. Cuenot

ACTIONS LOCALES

EN FAVEUR DES LIBELLULES

SUIVI DE *LEUCORRHINIA DUBIA* ET *LEUCORRHINIA PECTORALIS* SUR LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA TOURBIÈRE DE LA GRANDE PILE EN 2026

Parmi les odonates à enjeux de conservation de la tourbière de la Grande Pile figurent deux leucorrhines : la leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*) et la leucorrhine à gros thorax (*L. pectoralis*). Le plan de gestion en cours (2019-2028) a retenu l'état de leurs populations comme indicateur : celui de *L. dubia* renseigne sur les habitats tourbeux tandis que celui de *L. pectoralis* informe sur les milieux aquatiques. Un suivi régulier, environ tous les cinq ans, est donc mené depuis 2007 à partir de la collecte des exuvies de ces deux espèces.

BILAN DU SUIVI DE 2026 ET COMPARAISON AVEC LES SUIVIS PRÉCÉDENTS

Les trois passages prévus pendant la période la plus favorable ont eu lieu les 4 mai, 21 mai et 1er juin. Pour *L. dubia*, le suivi a porté sur trois gouilles historiquement occupées par l'espèce. Pour *L. pectoralis*, il a porté sur ces mêmes gouilles, mais aussi sur la grande zone en eau de la partie centrale ainsi que sur une mare d'un peu moins de 1 000 m^2 à l'est du site.

Les résultats sont contrastés :

- Concernant *L. dubia* : seulement 6 exuvies ont été collectées en 2026 sur 124 m de transects, contre 251 en 2007 (74 m parcourus) et 42 en 2021 (128 m parcourus).
- Quant à *L. pectoralis* : les effectifs sont au contraire importants, avec 242 exuvies sur 224 m de transects. Pour comparaison, on comptait 122 exuvies pour 134 m en 2007, 41 pour 113 m en 2010 et 23 pour 211 m en 2021.

RECHERCHE DES CAUSES DE CES VARIATIONS

Leucorrhinia dubia

Deux causes principales peuvent expliquer ce déclin :

- L'évolution « naturelle » de la végétation des gouilles : l'eau libre s'y raréfie, tandis que les sphaignes, linaigrettes et *Carex* gagnent du terrain. Cette tendance est confirmée par la hausse, sur ces trois gouilles, des effectifs de cordulie arctique (*Somatochlora arctica*), qui préfère les zones sans eau libre ;
- Le changement climatique : la Grande Pile ne se situe qu'à 325 m d'altitude et paraît plus exposée aux effets des changements globaux que les tourbières d'altitude. À titre de comparaison, la population de *L. dubia* se porte toujours très bien à la tourbière de Bravouse, localisée sur le même massif mais à 1 115 m d'altitude.

UNE POPULATION MAJEURE DE *LEUCORRHINIA PECTORALIS* À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le suivi 2026 ne couvre qu'une partie des habitats favorables (transects de 50 m sur la zone centrale et la mare Est) et a permis de collecter 242 exuvies. Extrapolé à l'ensemble du linéaire de berge favorable, ce résultat conduit à une estimation de plus de 2 400 exuvies sur le site. Cette valeur reste à prendre avec prudence : les émergences sont souvent hétérogènes au sein d'une même pièce d'eau.

Leucorrhinia pectoralis

Là encore, deux causes semblent dominer :

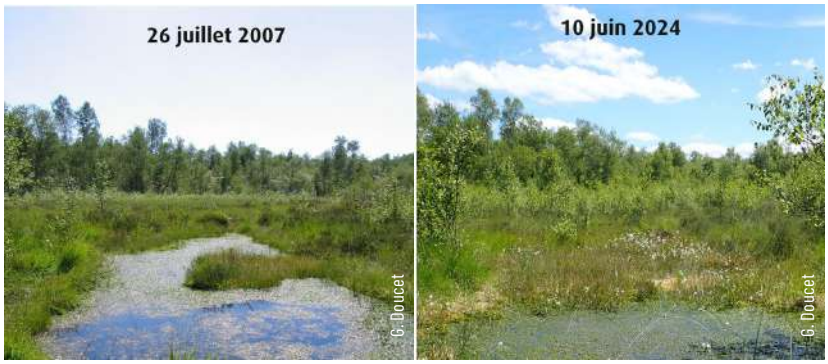
- L'évolution « naturelle » de la végétation des gouilles (voir *L. dubia*) ;
- Les travaux de réhabilitation de la zone centrale, menés en 2008, qui ont considérablement accru la surface de milieux favorables à l'espèce dans ce secteur.

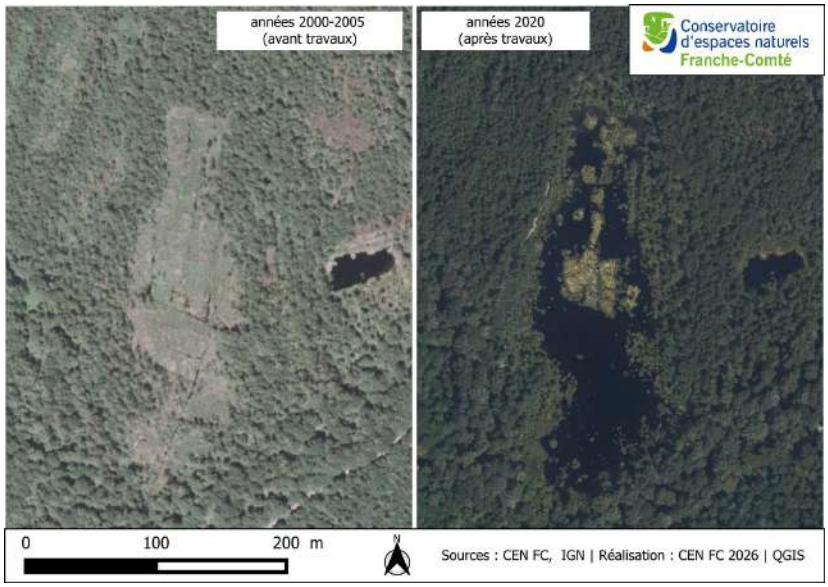
Facteurs communs aux deux espèces

Les variations observées peuvent aussi s'expliquer en partie par :

- Les fluctuations interannuelles des populations, bien connues chez de nombreux invertébrés ;
- Le changement d'observateur ou d'observatrice d'un suivi à l'autre ;
- La variation de la pression d'échantillonnage (nombre de passages, linéaire de transects parcourus, etc.).

Pour limiter ce dernier biais, il est essentiel de suivre un protocole constant d'un suivi à l'autre.





Guillaume Doucet & Élodie Hemery (CEN Franche-Comté)

DÉCOUVERTE INSOLITE DANS L'YONNE

Cette année, des prospections en canoë effectuées par la SHNA-OFAB à proximité de la ville d'Auxerre ont mené à une découverte inattendue ! Réalisées dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABI), ces recherches avaient pour but de mieux connaitre la diversité locale d'Odonates, mais aussi de mieux comprendre la répartition de la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), déjà connue sur ce tronçon de l'Yonne.

Parmi les 296 exuvies récoltées en deux jours, une en particulier s'est démarquée du lot. Après vérification en laboratoire, la donnée a pu être validée : **il s'agit du gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*), espèce rare et protégée en France !** Principalement connue des grands cours d'eau à fonds sableux, cette espèce est essentiellement retrouvée en Bourgogne-Franche-Comté sur l'axe Loire-Allier, et plus secondairement sur la basse vallée du Doubs. Cette observation dans un secteur aussi éloigné de sa répartition est donc intéressante, d'autant plus que l'espèce a récemment été évaluée comme en danger critique d'extinction dans la région (voir article sur la publication de la Liste rouge régionale des libellules p. 14-15). Cette libellule semble souffrir de la dégradation de ses habitats, principalement due aux sécheresses répétées, à l'artificialisation du lit des cours d'eau et à l'apport d'eaux polluées par des effluents agricoles et domestiques. Observation exceptionnelle ou population bien implantée ? Des prospections supplémentaires l'année prochaine devraient nous permettre d'en savoir un peu plus.



Prospections en canoë sur l'Yonne

L'objectif premier de ces prospections n'a pour autant pas été oublié : 41 exuvies et 4 adultes d'*Oxygastra curtisii* ont été recensés sur ces deux journées !

Magdalena Brugger & Juliette Jobard (SHNA-OFAB)

LE GOMPHE À CROCHETS EN EXPANSION ?

Le gomphe à crochets (*Onychogomhus uncatus*) est une espèce de libellule ciblée par la déclinaison du PRA et inscrite comme En danger (EN) dans la Liste rouge régionale des odonates. Elle fréquente des cours d'eau présentant un courant marqué et un substrat assez grossier, mais également des zones sableuses plus calmes et profondes pour le développement des larves. Cette espèce est en limite orientale de son aire de répartition. Dans la région, on la rencontre dans l'ouest de la Nièvre et de l'Yonne.

Suite à un premier bilan stationnel en 2017 réalisé par la SHNA-OFAB, il était nécessaire de renouveler l'opération. Aussi, des observations récentes d'individus adultes sans preuve de reproduction ont été réalisées plus à l'est à Andryes (89) et aux alentours de Vézelay (89), augmentant l'intérêt d'un bilan stationnel dans ce secteur. Néanmoins l'espèce est connue pour avoir des individus qui dispersent parfois loin de leur lieu d'émergence, sans s'installer.

Des prospections ont été menées par recherche d'exuvies sur plusieurs cours d'eau, situés notamment entre les observations d'individus isolés et les cours d'eau où l'espèce est implantée comme le Nohain, mais également entre les deux noyaux de population connus.

Aucun nouveau cours d'eau où l'espèce est implantée n'a été recensé cette année, mais l'augmentation des observations d'adultes en dehors de ses zones de présence habituelles appellent à la vigilance au cours des années à venir pour savoir si l'espèce entame une phase d'expansion vers l'est.

Quentin Barbotte (SHNA-OFAB)



Exuvie de *Onychogomphus uncatus* - A. Ruffoni



Q. Barbotte

GÉRER & PROTÉGER

ACTIONS LOCALES



M. Brugger

Agrion orné (*Coenagrion ornatum*)

QUAND UNE ÉCREVISSE FAIT DE L'OMBRE AUX AGRIONS

Le Bassin de la Grosne et du Clunisois est le plus grand site Natura 2000 de Saône-et-Loire. Il couvre plus de 45 000 ha et 51 communes sur plusieurs communautés de communes du sud-est du département. Le relief y est vallonné et les paysages forment une mosaïque de prés bocagers, de forêts et de milieux humides. Le site a été désigné, il y a 15 ans, pour la conservation de deux espèces phares : le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes* - ci-après désignée sous le signe EPB).

Si le premier s'est toujours fort bien porté dans nos bocages et forêts, les populations d'EPB sont en fort déclin depuis plusieurs années. Les causes sont multiples et s'accumulent. L'EPB a en effet dû se retrancher dans les têtes de bassins et les petits ruisseaux bocagers et forestiers, car la cohabitation avec les écrevisses allochtones (notamment l'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*)) lui est fatale. Les écrevisses d'Amérique du Nord sont également porteuses saines d'une maladie, la peste de l'écrevisse, que ne supportent pas nos écrevisses autochtones. Or, les petits ruisseaux dans lesquels elles trouvent refuge sont souvent moins bien dotés en ripisylve que les rivières.

Cette végétation des berges leur est pourtant indispensable, non seulement pour leur offrir des caches, mais également pour éviter que l'eau, lors des épisodes caniculaires de plus en plus récurrents, ne surchauffe. La tolérance thermique de l'EPB s'élevant à 22°C, si l'eau d'un ruisseau dépasse ce seuil, l'écrevisse ne survit pas. À cela s'ajoute le fait que les petits ruisseaux sont souvent plus amplement piétinés par les bovins, surtout en l'absence de ripisylve, alors que l'EPB ne tolère qu'une eau parfaitement claire et pure. Une situation alarmante, donc, et il convient de tenter, par de multiples moyens, d'enrayer la chute.

L'un de ces moyens consiste à mettre en défens les cours d'eau à EPB pour y laisser pousser ou y replanter de la ripisylve. Problème que vous voyez venir depuis plusieurs lignes : nos espèces d'intérêt communautaire qui s'épanouissent dans ces mêmes ruisseaux, justement parce qu'ils ne sont pas dotés de ripisylve et sont donc ensoleillés, peuvent s'en trouver impactées !

Parmi elles, l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et l'agrion orné (*Coenagrion ornatum*). Mais n'ayez crainte, nous n'avons pas décidé de sacrifier ces demoiselles qui se portent bien chez nous sur l'autel du sauvetage

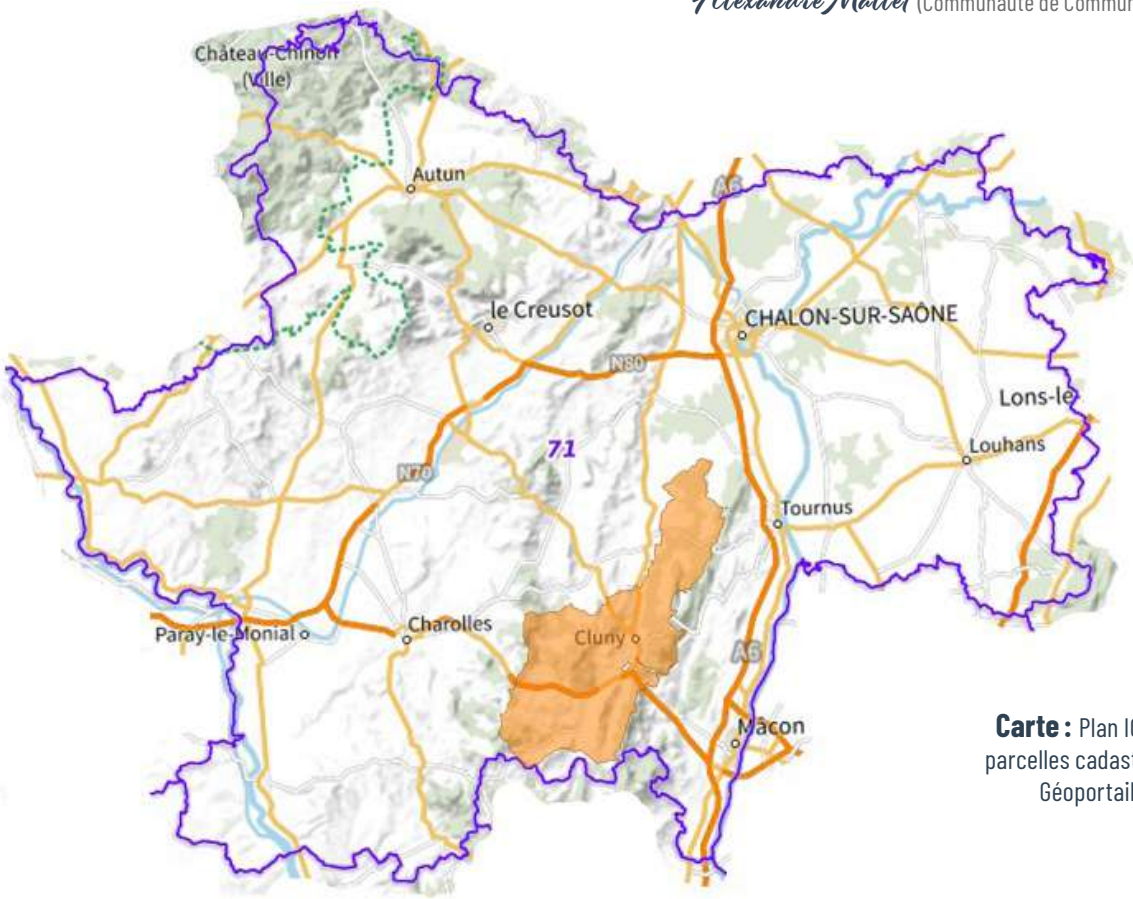


Un ruisseau représentatif des milieux favorables aux Agrions ornés et de Mercure sur le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois

d'une espèce en déclin ! Comme toujours, en site Natura 2000, nous sommes allés vers le compromis. C'est ainsi que nous avons fait appel à la SHNA-OFAB en début d'année pour commanditer une étude visant à identifier la présence ou l'absence de populations d'agrions de Mercure et orné sur les ruisseaux à EPB de notre site. Le but étant de connaître les zones à enjeu afin d'adapter ou de renoncer à un chantier de mise en défens et de plantation de ripisylve. En effet, même si l'agrion orné ne semble pas en déclin sur notre site, la Bourgogne a une grande responsabilité dans sa conservation, puisque cette espèce est, en France, quasiment circonscrite à nos quatre départements.

Nous ferons donc le meilleur usage de cette étude, et nous l'avons déjà mise à profit pour un projet lancé cet automne.

Alexandre Mallet (Communauté de Communes du Clunisois)



Carte : Plan IGN et parcelles cadastrales, Géoportail

MIEUX IDENTIFIÉES, MIEUX PROTÉGÉES : UN GUIDE D'IDENTIFICATION DES LIBELLULES PROTÉGÉES EN FRANCHE-COMTÉ

Les Odonates constituent un groupe emblématique et caractéristique des milieux humides. La Bourgogne-Franche-Comté compte 76 espèces connues, soit 75% de la faune métropolitaine, dont 8 sont protégées à l'échelle nationale. Cela confère à notre territoire une certaine responsabilité quant à la préservation des Odonates métropolitains. Leur déclin résulte de plusieurs facteurs dont les principaux sont l'intensification des pratiques agricoles et piscicoles, une urbanisation croissante et le changement climatique qui, seuls ou combinés, engendrent de fortes pressions sur leurs habitats complexes et fragiles. De plus, certaines espèces présentes uniquement ou quasi-exclusivement en Franche-Comté sont malheureusement encore la cible de collectionneurs, ce qui constitue une menace supplémentaire pour les populations.

Aussi, pour aider les agents de terrain de l'Office français de la biodiversité (OFB) en charge de la mission de Police de l'environnement, un document visant à donner les outils nécessaires à la reconnaissance des 7 espèces protégées en Franche-Comté a été produit. Seuls les critères d'identification majeurs ont été détaillés afin de garantir une identification efficace sur le terrain. Une attention particulière a été accordée aux confusions régionales possibles.

Une formation en salle, en cours de conception, sera prochainement proposée aux agents de l'OFB. Elle se verra comme un outil supplémentaire et complémentaire du guide d'identification.



Document disponible sur le site du CBNBFC-ORI : Rubrique > Documentation

https ://cbnbfc-ori.fr/insectes-invertebres/guide-didentification-des-odonates-proteges-en-franche-comte

Raphaëlle Irac-Bruneau (CBNBFC-ORI)

ACTIONS LOCALES

A MÉLIORER LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

UNE AIDE À LA PROSPECTION DES ZYGÈNES EN BOURGOGNE

Un document d'aide à la prospection consacré aux zygènes de Bourgogne a été rédigé en 2026 et paraitra début 2027, avant la saison de terrain. Il sera transmis aux membres du GIB, le Groupe Invertébrés de Bourgogne, et également disponible sur le site de la SHNA-OFAB.

Il rassemble des éléments de biologie de façon à inciter et faciliter les prospections sur le terrain en 2027. Pour chaque espèce, la phénologie, les méthodes de prospection et les plantes hôtes sont ainsi précisées. Par exemple : la recherche de chenilles par battage ou recherche à vue est une méthode de prospection plus adaptée pour des espèces comme *Aglaope infausta* ou *Rhagades pruni*, discrètes au stade imago.



Rhagades pruni : à inventorier
par battage des arbustes au stade chenille

Cette aide à la prospection apporte des éléments sur la biologie mais aussi le comportement de ces papillons, toujours dans le but de faciliter les recherches sur le terrain (dortoirs, accouplements posés, forme des cocons, comportement floricole, larves mineuses, dispersion, etc.). Chaque année, plus d'une centaine de données bénévoles de zygènes sont intégrées dans la base de données bourguignonne. 22 espèces de zygènes sont présentes en Bourgogne et 13 espèces sont concernées par le Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour et zygènes de Bourgogne-Franche-Comté.

Emmanuelle Thomas (SHNA-OFAB)

REDÉCOUVERTE DU MERCURE EN BORDS DE LOIRE

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance des espèces à enjeux du site des Brocs situé sur la commune de La Celle-sur-Loire (Nièvre), le Mercure (*Arethusana arethusa*) a été de nouveau observé par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, 12 ans après sa dernière mention. En 2026, ce sont une dizaine d'individus qui évoluent sur le site.

Le Mercure est une espèce monovoltine qui se rencontre principalement au sein des pelouses calcicoles et siliceuses sèches. Les chenilles se nourrissent de diverses poacées (*Bromus* sp., *Festuca* sp., *Dactylis* sp. et *Poa* sp.) tandis que les imagos butinent des espèces herbacées à floraison tardive comme le panicaut champêtre (*Eryngium campestre* L.) ou la scabieuse columbaire (*Scabiosa columbaria* L.). Si nombre de papillons se font remarquer par leurs couleurs vives, le Mercure quant à lui est de couleur terne mimétique pour se camoufler dans son environnement. La discrétion de cette espèce rend donc sa détection difficile.

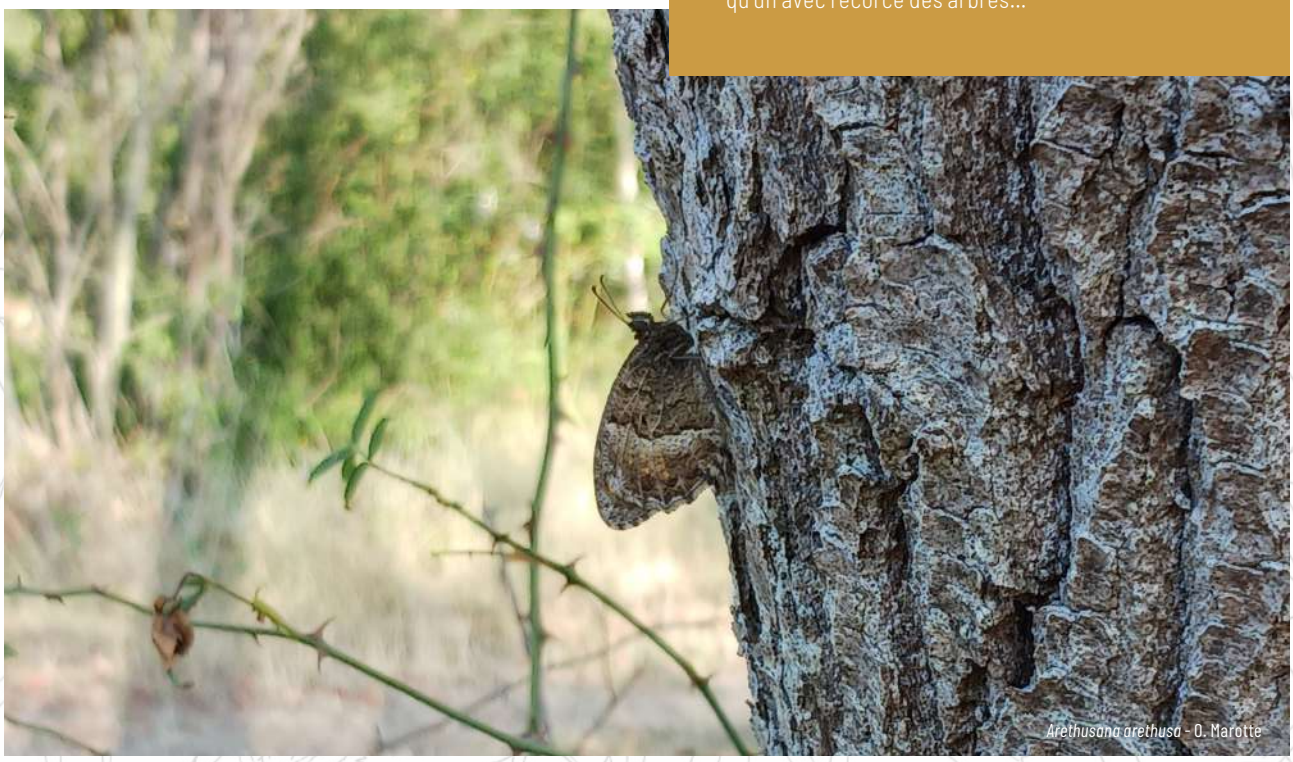
L'Espace naturel sensible des Brocs, en co-gestion entre le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et le Conseil départemental de la Nièvre, bénéficie d'actions de préservation qui s'inscrivent dans un document de gestion depuis 2002 et qui visent notamment l'entretien du site par pâturage ovin et caprin.

La présence de l'espèce sur ce site est une résultante de nombreux facteurs, à ce jour pas encore tous connus, et est notable par le fait que ce papillon ne soit pas observé sur les autres secteurs de pelouses siliceuses de la Nièvre ! Tous les usagers et acteurs impliqués dans la vie de ce site ont donc une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de cette station. Après cette redécouverte inattendue, viendra pour le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne un besoin évident de suivre dans les prochaines années la dynamique de la population et de s'assurer de son maintien sur ce milieu naturel.

Othilia Marotte (CEN Bourgogne)

M'AS-TU VU ?

Chercher le Mercure nécessite un œil affuté ! Souvent posé au sol, il passe facilement inaperçu dans la végétation herbacée mais encore plus lorsqu'il ne fait qu'un avec l'écorce des arbres...



Arethusana arethusa - O. Marotte

ACTIONS LOCALES

RÉINTRODUCTION DU FADET DES TOURBIÈRES : UN PROJET FOU BIENTÔT « VU À LA TÉLÉ » !

Le fadet des tourbières (*Coenonympha tullia*) est un papillon spécifique aux zones humides, notamment aux bas-marais présentant un sol bien engorgé en eau. Cette espèce est en fort déclin en Europe depuis les années 1970 : elle a déjà disparu de plusieurs pays. En France, elle était historiquement présente dans tout le quart nord-est du pays. Aujourd'hui, il ne reste que quelques stations dont la grande majorité sont localisées dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura. Protégée au niveau national, cette espèce est classée « en danger critique d'extinction » (CR) en Bourgogne-Franche-Comté, et « en danger d'extinction » (EN) en France et en Europe sur les Listes rouges UICN.

Historiquement, une population de fadet des tourbières volait dans les prairies de la Réserve naturelle nationale (RNN) du lac de Remoray. Mais depuis 2014, celui-ci a disparu de ce site protégé et les études récentes sur ses capacités de dispersion laissent à penser qu'une recolonisation naturelle n'est plus possible. Les causes de sa disparition ont été identifiées : assèchement des bas-marais causé par la rectification des affluents du lac et des opérations anciennes de drainage ayant entraîné l'envahissement de la molinie bleue au détriment des plantes-hôtes du fadet. Depuis plusieurs années, l'Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray (ARNLR) travaille d'arrache-pied pour rendre les milieux ouverts de la RNN à nouveau favorables au papillon. C'est donc avec un plaisir non dissimulé que l'équipe a débuté sa **réintroduction sur le site en 2024**, avec pour objectifs d'étendre son aire de répartition et de renforcer ses effectifs dans le but d'améliorer sa résilience face aux changements climatiques. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2026 afin de prendre en compte les aléas climatiques éventuels.

DES PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Pour suivre l'évolution de la population (spatiale et effectifs), un transect en barreau est réalisé plusieurs fois par an sur l'ensemble des milieux favorables de la RNN. **Dès la première année, la reproduction de l'espèce est confirmée.**



Une rotation de fauches tardives est mise en place pour la sauvegarde du papillon

Le nombre de descendants observés est comparable, voire supérieur, à celui de la génération précédente ! Une dynamique intéressante pour cette espèce, dont les populations sont en baisse à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Grâce aux données issues des marquages individuels et du transect en barreau, la population du fadet des tourbières sur la Réserve naturelle est estimée à 210 ± 20 individus en 2026.

Après plusieurs années de suivi, trois principales zones de reproduction se distinguent. Afin de préserver durablement les conditions favorables à l'espèce, une rotation de fauches tardives est poursuivie sur ces secteurs. Ces interventions sont réalisées avec exportation de la végétation et à l'aide d'engins agricoles équipés de pneus basse pression, afin de limiter leur impact sur les sols tourbeux et les habitats.

L'année 2026 a été marquée par une succession particulièrement importante de vagues de chaleur et de périodes de sécheresse. Les marais de la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray n'y ont pas échappé. Dans ce contexte, les résultats du suivi réalisé en 2027 seront particulièrement intéressants. Ils permettront d'évaluer la capacité de résilience des bas-marais de la Réserve naturelle et de la nouvelle population de fadet des tourbières face à l'évolution des conditions climatiques.



Coenonympha tullia - N. Orliac

C. Ledru

UNE ÉQUIPE DE TOURNAGE « SUR LE FRONT »

Début 2026, les équipes de la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray ont été contactées par les réalisateurs de l'émission « Sur le front », diffusée sur France 5. Dans le cadre d'un documentaire consacré à la disparition des espèces montagnardes, **le projet de réintroduction du fadet des tourbières est apparu comme un exemple concret des actions mises en œuvre pour tenter d'inverser le déclin de certaines espèces emblématiques des milieux de montagne**.

Deux journalistes ont ainsi accompagné pendant une journée les salariés de l'association des Amis de la Réserve naturelle du Lac de Remoray. Ils ont pu suivre au plus près les différentes étapes du suivi de l'espèce, notamment les phases de capture et de relâcher des individus. Le montage du reportage est actuellement en cours. Le documentaire devrait être diffusé sur France 5 au cours de l'hiver prochain, offrant ainsi une belle occasion de faire découvrir au grand public le projet de réintroduction du fadet des tourbières depuis son canapé ! Une belle visibilité pour ce projet d'envergure au départ un peu fou, mais dont les résultats plus qu'encourageants pourraient bien changer l'avenir de cette espèce parmi les plus préoccupantes de Bourgogne-Franche-Comté.

Attention ! Le CBNBFC-ORI rappelle ici qu'il s'agit d'une espèce protégée par la loi sur l'ensemble du territoire national, ainsi que d'un site naturel également protégé. Si vous aimez les papillons et que vous êtes sensibles au déclin de ce groupe d'insectes emblématique des prairies, merci de ne pas tenter de le rencontrer au risque de mettre en péril la population et les efforts menés par l'équipe de la Réserve naturelle. Les superbes images de la vidéo de présentation du projet suffisent amplement à ravir les yeux.

Romain Decoin (ARNLR) &
Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI)

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus concernant les origines du projet et son lancement, consultez la Lettre d'info n°10 pages 18-19.

Une vidéo de présentation du projet a également été réalisée par les acteurs du projet. Elle est disponible sur Youtube : **https://www.youtube.com/watch?v=-5nZvU7FKJQ**


C. Ledru



ACTIONS LOCALES

UNE PLAQUETTE POUR LES GESTIONNAIRES FORESTIERS

La SHNA-OFAB a élaboré un document d'information sur le damier du frêne (*Euphydryas maturna*), sous la forme d'une plaquette en trois volets, à destination notamment des gestionnaires forestiers.

L'espèce y est présentée avec son statut, sa répartition et son cycle de vie. Dans le volet central est présenté un milieu type et les différentes strates utilisées par le damier du frêne au cours de ses différentes phases de vie ainsi que les préconisations de gestion associées.

Cette plaquette a été envoyée aux structures partenaires travaillant en lien direct avec les exploitants forestiers pour qu'elles puissent la diffuser et s'en servir de support. Elle est pour le moment disponible sur demande à quentin.barbotte@shna.fr.

Quentin Barbotte (SHNA-OFAB)



UN DOCUMENT POUR PRÉSERVER LE DAMIER DU FRÊNE

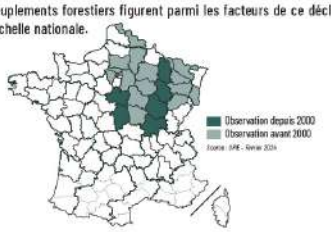


Un papillon en voie de disparition

Le Damier du frêne (*Euphydryas maturna*) est un emblème des forêts bourguignonnes. Alors que l'espèce était encore considérée comme commune dans l'ensemble du quart nord-est de l'Hexagone jusqu'au milieu du XX[ème] siècle, un **déclin drastique** est aujourd'hui observé : le Damier du frêne est désormais classé en **voie de disparition à l'échelle européenne**. En France, ce papillon discret ne subsiste plus que dans quelques **secteurs isolés de Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Grand Est**.

Une distribution morcelée

L'aire de répartition française du Damier du frêne s'est fortement réduite en l'espace de quelques décennies. Depuis 2000, l'espèce n'a été observée que dans **6 des 21 départements** où elle était historiquement recensée. La **modification des pratiques sylvicoles** et la **raréfaction du Frêne commun** (*Fraxinus excelsior*) dans les peuplements forestiers figurent parmi les facteurs de ce déclin à l'échelle nationale.



Une espèce sensible et exigeante

Le Damier du frêne dépend de **pratiques sylvicoles** qui favorisent le **déroulement complet** de son cycle de vie. L'espèce apparaît particulièrement vulnérable en raison du déclin de sa plante hôte principale, le Frêne commun, phénomène corrélé à la **progression de la Chalarose du frêne** (*Hymenoscyphus fraxineus*). La **gestion intensive des lisières forestières** accentue cette vulnérabilité.



AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

ACTIONS NATIONALES

EN FAVEUR DES LIBELLULES

LE PROTOCOLE STELI FAIT PEAU NEUVE

En 2025, le protocole du Steli a évolué pour proposer une version simplifiée dans le but d'encourager une participation plus large. En effet, les progrès récents en matière d'analyses statistiques – notamment ceux issus des suivis sur les papillons – permettent désormais d'alléger le protocole initial, parfois jugé trop lourd par les bénévoles. Dorénavant seuls trois passages sont requis et répartis sur différentes périodes de la saison. En 2026, il a été décidé d'aller encore plus loin dans la simplification. Désormais, réaliser un suivi Steli ne demande plus que 15 minutes par passage… et cette fois, c'est définitif, promis !

Le nouveau protocole 2026 repose donc maintenant sur seulement trois passages de 15 minutes, répartis à différentes périodes de l'année. Et pour les personnes les plus motivées, il reste bien sûr possible d'en réaliser davantage ! Le protocole, la fiche terrain, le visuel récapitulatif et le tutoriel de transmission des données ont été mis à jour, tout comme l'application de saisie afin d'accompagner ces évolutions.

Alors n'hésitez plus : participez au Steli !

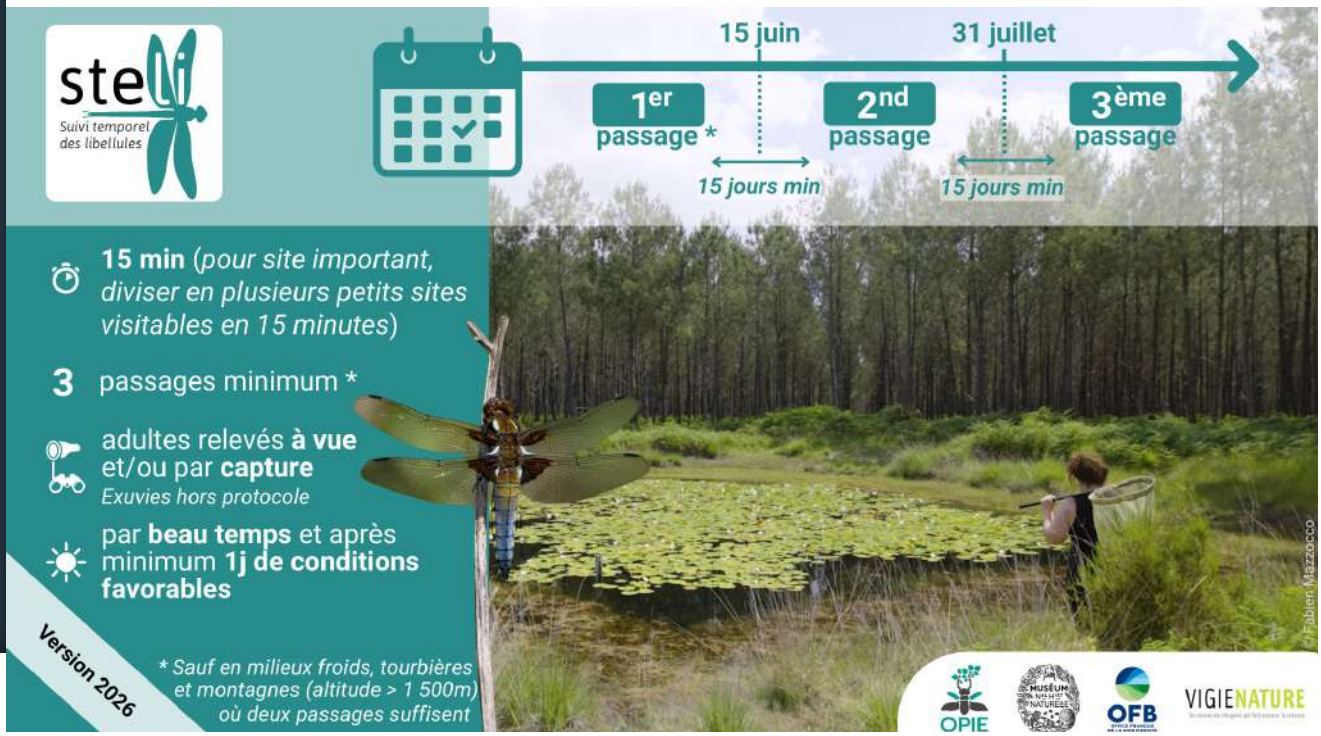


T. Cuenot

Leste fiancé (*Lestes sponsa*)

Plus d'info sur le site Internet du PNA libellules, rubrique Suivis :
https ://libellules.pnaopie.fr/steli/

Valérie-Anne Lafont (Opie)



UNE CARTE INTERACTIVE POUR PARTAGER VOS RETOURS D'EXPÉRIENCE DE GESTION EN FAVEUR DES LIBELLULES

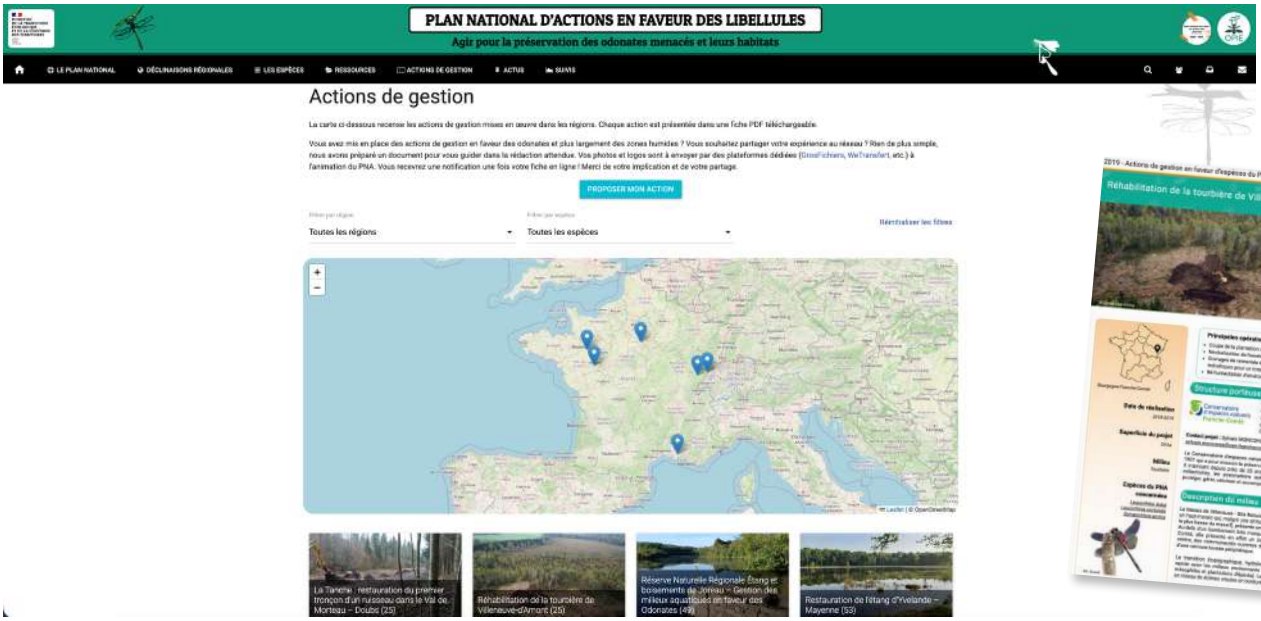
Lors du bilan du premier Plan national d'actions en faveur des Odonates, il a été demandé de partager davantage les réalisations menées dans le cadre du programme. C'est dans ce but que l'outil « RETEX » a été développé sur le site internet du PNA. Il permet de partager des RETours d'EXpériences d'actions de gestion ou de restauration en faveur des libellules du Plan national d'actions.

L'outil présente une carte de la France où les actions recensées sont localisées. Chaque localité renvoi à une fiche décrivant le projet, les enjeux, les opérations réalisées et les éventuels résultats observés. Un modèle de document permet de recueillir facilement l'ensemble des informations nécessaires à la constitution de la fiche. Si vous souhaitez alimenter cette carte en apportant votre contribution au travers d'une ou plusieurs actions réalisées en faveur d'une espèce menacée, n'hésitez pas à contacter l'animateur du PNA ou à consulter la page web.

L'affichage des actions sur une carte de France permet de localiser toutes les actions de gestion d'un seul coup d'œil et facilite également la prise de contact avec des opérateurs partageant les mêmes enjeux locaux quant à la conservation des libellules. L'outil est également très utile pour les agents des Dreals qui souhaitent disposer d'indicateurs de résultats. Enfin, les fiches peuvent être utilisées localement lorsque des rapports d'études ne sont pas disponibles.

Pour accéder à la carte avec l'ensemble des actions localisées et proposer une action de gestion : https://libellules.pnaopie.fr/actions-de-gestion-retex/

> **Déjà 2 retours d'expériences pour la Bourgogne-Franche-Comté parmi les 6 actions actuellement proposées ! L'une concerne la réhabilitation de la tourbière de Villeneuve-d'Amont (25), dont les actions seront bénéfiques à *Leucorrhinia dubia*, *L. pectoralis* et *Somatochlora arctica*, l'autre traite de la restauration du premier tronçon du ruisseau de la Tanche dans le Val de Morteau (25).**



Raphaëlle Irac-Bruneau (CBNBFC-ORI)

ACTIONS NATIONALES

LE PNA LIBELLULES À MI-PARCOURS : BILAN ET PERSPECTIVES

Les 28 et 29 janvier 2026, près de 40 acteurs de la conservation des libellules se sont réunis à Paris pour le séminaire de mi-parcours du Plan national d'actions en faveur des libellules. Après cinq années de mise en œuvre, ce rendez-vous a permis de présenter les principales avancées du PNA et de partager les actions menées dans les territoires. Les échanges ont notamment porté sur les trois axes du Plan : amélioration des connaissances, gestion des milieux et formation/sensibilisation.

La première demi-journée était consacrée à plusieurs programmes et outils nationaux : mise à jour à venir de la Liste rouge nationale, actualités des programmes SOGAP et Steli, avancées du Plan national Milieux humides et présentation de l'outil Mhéo appliqué aux odonates. La deuxième journée a alterné entre ateliers thématiques et retours d'expériences régionaux, mettant en lumière la diversité des initiatives engagées sur le terrain et les enjeux rencontrés par les acteurs locaux.

Ces deux journées ont également permis d'identifier les priorités pour la seconde moitié du Plan et de dégager des pistes pour renforcer les actions en faveur des libellules et de leurs habitats.

Si vous souhaitez en savoir plus, les actes du séminaire sont disponibles sur le site web du PNA libellules.

Valérie-Anne Lafont (Opie)

Comme chaque année, les animatrices de la déclinaison Bourgogne-Franche-Comté se sont rendues sur place pour participer aux échanges et présenter les actions phares menées en région. C'était notamment l'occasion de présenter la toute nouvelle Liste rouge régionale des libellules, validée quelques jours auparavant par l'UICN !



EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

ÉLABORATION DE PROTOCOLES DE SUIVIS NATIONAUX DU NACRÉ DE LA CANNEBERGE

Le nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris* (Stichel, 1908)) est un papillon emblématique des tourbières, protégé en France et ciblé par le PNA en faveur des papillons de jour 2018-2028. Classé « quasi-menacé » à l'échelle française (2012) et « menacé » dans toutes les régions où il est présent, son statut de conservation défavorable justifie la mise en place d'un suivi spécifique à l'échelle nationale.

UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE ET INTER-RÉGIONALE

Initié en 2023 entre le CEN Lorraine et le CBNFC-ORI pour le Massif vosgien, le projet s'est rapidement élargi à un groupe technique incluant le CEN Franche-Comté et des structures d'Auvergne-Rhône-Alpes (CEN Auvergne et FNE Loire). Après une première version de protocoles rédigée en mars 2025, le groupe a été étendu à l'échelle nationale en lien avec l'Opie et le groupe de travail Massif central. Des relectures externes ont notamment été menées par l'Opie et un expert du Service public de Wallonie. Une réunion finale le 20 avril 2026 a permis de fixer les méthodes retenues.

LES PROTOCOLES DE SUIVIS RETENUS

Deux approches complémentaires ont été adoptées, classées par ordre croissant d'implication :

- **Un protocole qualitatif :** basé sur la démarche du **bilan stationnel**, moins chronophage, visant à suivre la **variation de l'occupation spatiale à large échelle**. Ce suivi simplifié permet d'obtenir une vision globale de l'occupation de l'espèce au sein de l'aire d'étude. Cela correspond typiquement à la variation du nombre de stations occupées en fonction des années.

- **Un protocole quantitatif :** fondé sur un suivi répété des effectifs par station (comptage de 15 minutes via l'application Butterfly Count de l'eBMS). L'objectif principal de ce suivi est de déterminer la **variation interannuelle** (tendance) **des effectifs** de *Boloria aquilonaris* à **l'échelle d'une station d'étude**.


B. Greffier

Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*)



ANALYSE DES DONNÉES ENVISAGÉE

Le bilan stationnel (suivi qualitatif) décennal traite de l'évolution spatiale de *Boloria aquilonaris* et peut ainsi correspondre simplement à la variation du nombre de stations de présence en fonction des années de relevé (tous les 10 ans). Graphiquement, cette variation décennale peut être représentée simplement par un diagramme en barre. En complément, une approche cartographique visant à cerner les patterns d'évolution (glissement vers le nord, secteurs délaissés, etc.) et leurs causes (occupation du sol, changements climatiques) semble pertinente.

L'analyse principale du suivi quantitatif consisterait en l'étude de la variation de l'effectif du nacré de la canneberge par station ou sous-station, en fonction des années. L'hypothèse principale serait qu'il existe un effet de l'année sur le nombre d'individus de *Boloria aquilonaris* au sein d'une station d'étude. Pour les premières années, l'utilisation de modèles linéaires généralisés (GLM) avec une distribution de Poisson (ou binomiale négative en cas de surdispersion) est privilégiée. À plus long terme (> 5 ans), le recours à des Modèles Linéaires Généralisés Mixtes (GLMM) permettra de traiter la non-indépendance des données de passage au sein d'une même année (en intégrant l'année comme effet aléatoire tout en mesurant la tendance via l'effet fixe) et d'intégrer des covariables abiotiques (météo).

PREMIÈRE ANNÉE DE SUIVI

L'année 2026 correspond à la première année du suivi quantitatif du nacré de la canneberge. En Franche-Comté, ce suivi répété des effectifs a été mené sur plusieurs tourbières du Jura (39) et du Doubs (25) : 6 comptages de 15 minutes différents ont ainsi été réalisés. Une réunion du groupe technique se tiendra pendant l'hiver afin de faire un bilan du protocole testé en 2026.

Étienne Gaillard (CBNBFC-ORI)

Boloria aquilonaris - N. Orliac



Coenonympha hero - T. Cuenot

Leucorrhinia albifrons - T. Cuenot

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES LIBELLULES ET DES PAPILLONS DE JOUR

EN ROUTE VERS DE NOUVELLES LISTES ROUGES NATIONALES !

Ça y est, les travaux concernant la révision des Listes rouges visant le groupe des libellules et le groupe des papillons de jour et zygènes de France hexagonale et de Corse sont lancés ! Ces deux Listes sont coordonnées par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), avec l'appui du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD).

L'UICN indique qu'il faut en moyenne deux ans pour mener à terme de tels travaux : il va donc falloir s'armer de patience, d'autant que l'exercice a déjà été retardé par la cyberattaque sévère qui a paralysé tous les outils informatiques du Muséum national d'Histoire naturelle. Pour contourner ce problème inattendu, des solutions ont été trouvées par l'équipe de l'Opie pour continuer à avancer néanmoins sur le projet.

Si tout se passe bien, rendez-vous en 2027 pour la publication des résultats, dont nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles dans un prochain numéro de la lettre d'info !



Concernant les papillons, un référentiel actualisé des rhopalocères et zygènes de France est également réalisé en parallèle par Oreina et l'Association des Lépidoptéristes de France.

Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNBFC-ORI)



Euphydryas aurinia - B. Greffier

DÉPART DE L'ANIMATRICE DU PNA PAPILLONS DE JOUR

Gaëlle Sobczyk Moran, animatrice du PNA en faveur des papillons de jour depuis 2019, a quitté l'Opie pour s'envoler vers d'autres expériences. Nous lui souhaitons plein de réussite dans ses futurs projets et la remercions chaleureusement pour toutes les actions qu'elle a porté tout au long de son travail.

Bienvenue à Yoann Croisille, qui reprend les rênes de l'animation !

REMERCIEMENTS :

La connaissance, la protection, la gestion et la sensibilisation ne seraient rien sans le dévouement tenace et annuel de tous les naturalistes de la région. Soyez tous remerciés très chaleureusement.

Nous n'oublions pas non plus de remercier le travail indispensable des photographes ayant accepté de nous transmettre leurs photos pour illustrer cette lettre d'info, et plus particulièrement Thibault Cuenot dont les magnifiques clichés embellissent de nombreuses pages de ce numéro.

AVEC LE SOUTIEN DE :

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

QUI CONTACTER ?

En Bourgogne :

Magdalena Brugger pour le PRA libellules (SHNA-OFAB / magdalena.brugger@shna.fr)

Quentin Barbotte pour PRA papillons de jour (SHNA-OFAB / quentin.barbotte@shna.fr)

En Franche-Comté :

Raphaëlle Itrac-Bruneau pour les PRA libellules et papillons de jour (CBNBFC-ORI / raphaelle.itrac-bruneau@cbnbfc.fr).

CBNBFC-ORI
9 rue Jacquard - BP 61738
25043 BESANÇON CEDEX
03.81.83.03.58
cbnbfc@cbnbfc.fr

SHNA-OFAB
34 rue des Fourneaux
21210 SAULIEU
03.86.78.79.72
contact@shna.fr

Référence bibliographique : Itrac-Bruneau R. (coord.), 2026. *La lettre d'information des Plans régionaux d'actions en Bourgogne-Franche-Comté. Libellules et papillons, action !* n°12. Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés. 32 p.
Réalisation graphique : CBNBFC-ORI - Certaines illustrations de ce document ont été réalisées à l'aide d'images issues de Freepik.com.

ACTUALITÉS

Retrouvez toutes les actualités du Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBNBFC-ORI) sur :

WWW.CBNBFC-ORI.FR

et de la Société d'histoire naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) sur :

WWW.SHNA-OFAB.FR